



## **Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique**

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2025/910 du 20 mai 2025, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active flufenacet,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **BATTLE DELTA***

*de la société* **FMC FRANCE**

*numéro de dossier* **n°2025-1224**

*Considérant le retrait de l'approbation de la substance active flufenacet par le règlement d'exécution (UE) 2025/910 du 20 mai 2025,*

*Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 10 décembre 2025**, dans les conditions précisées dans la présente décision.



## Informations générales sur le produit

<b>Noms du produit</b>	BATTLE DELTA FUGA DELTA NAVIGATE NUCLEUS FEIXA DELTA
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	FMC FRANCE 11 bis quai Perrache 69002 LYON France
<b>Formulation</b>	Suspension concentrée (SC)
Contenant	200 g/L - diflufenican 400 g/L - flufenacet
<b>Numéro d'intrant</b>	670-2014.01
<b>Numéro d'AMM</b>	2171054
<b>Fonction</b>	Herbicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

## Conditions générales de retrait

Date de retrait	10/12/2025
Date limite pour la vente et la distribution	10/06/2026
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	10/12/2026

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2021-0927 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le 26/08/2025

DocuSigned by:  
  
 AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
 en charge du pôle produits réglementés  
 Agence nationale de sécurité sanitaire de  
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)